



ATTENTION changement de numéro de téléphone

Montreuil, le 8 février 2013

Objet : Réunions du 7 février.

Note aux organisations

Chères camarades,
Chers camarades,

Vous trouverez ci-joint le communiqué de la CGT FP à l'issue de la réunion d'hier avec la Ministre. Cela m'évitera d'en faire un long compte rendu.

Cependant, je crois utile de préciser que, s'agissant spécifiquement du jour de carence, l'annonce de son abrogation pourrait intervenir dans les 15 jours, trois semaines qui viennent.

S'agissant de l'intersyndicale de l'après-midi, toutes les organisations syndicales (les 8) étaient effectivement présentes.

Si toutes ont, à des degrés divers, stigmatisé l'absence d'annonce sur la valeur du point et sur l'abrogation du jour de carence, au-delà de grosses différences se sont confirmées.

En effet, à la proposition de la CGT de mettre en perspective une nouvelle journée d'actions, de grève et de manifestations pour le début avril, avec, éventuellement, une pétition unitaire pour amorcer le processus, la CFDT et l'UNSA (surtout la CFDT) ont appuyé de nouveau sur le frein.

En revanche, le point positif, c'est que FO, la CFTC et la CGC se sont montrées très ouvertes à cette perspective.

Pour ne pas cliver tout en actant des choses, il a été prévu de se revoir le 21 février à 18 H à la CGT. Nous avons, quant à nous, bien précisé qu'il s'agirait là d'une réunion décisionnelle.

En tout état de cause, un communiqué à 8 devrait être diffusé en fin de matinée sur le point d'indice et le jour de carence.

Pour le reste, la CE de l'UGFF des 14 et 15 février tombe à pic pour en débattre de manière approfondie.

Bien fraternellement.

Le Secrétaire Général
Jean-Marc CANON